A V I S P U B L I C

AVIS DE PROMULGATION
DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-06-0609

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2025-06-0609 accordant une autorisation portant le numéro de demande 2025-80076 pour la propriété située au 540, rue Édouard, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR02-2025 et SPR02-2025.

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et qu'elle est donc approuvée par les personnes habiles à voter.

3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 14 juillet 2025.

4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 14 juillet 2025.

Donné à Granby, ce 18 juillet 2025.

La greffière adjointe,

Me Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 18 juillet 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 18 juillet 2025.

La greffière adjointe,

Me Sabrina Béland